

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 20 Septembre 2016

Président : CROS Claude

Secrétaire : CROS Nicolas

Présents : CROS Claude
GRIMSTONE Martine
BOSQUER Maryse
RAGA Sylvie
CROS Nicolas

Procuration : DEKESTER HOLMIERE Pascale à GRIMSTONE Martine

Absent : PONCET Bernard

Convocation du 12 septembre 2016.
Début de séance : 20 heures 30

Ordre du Jour :

1. Logement social Impasse des Jardins : attribution du logement,
2. Création d'un poste Emploi avenir et attribution de poste,
3. ARS : avis sur la délimitation des territoires,
4. Renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire,
5. Questions diverses.

1. Logement social Impasse des Jardins : attribution du logement

Monsieur le Maire présente les candidatures reçues pour l'accès à ce logement social et propose de délibérer.

Le conseil municipal décide de louer ledit logement à Monsieur et Madame SEPULCHRE DE CONDE pour un montant mensuel de loyer de 359.57 euros au 1^{er} janvier 2016, révisable chaque année le 1^{er} janvier en fonction de l'Indice de Références des Loyers du 2^{ème} trimestre de l'année qui précède l'année de référence. La location débutera le 1^{er} ou le 15 octobre 2016.

2. Création d'un poste Emploi avenir et attribution de poste

Considérant le lien de parenté entre Monsieur GRIMSTONE Sandy-Lou et Madame GRIMSTONE Martine, cette dernière ne participe pas au vote.

Le conseil municipal décide de créer un poste « emploi avenir » pour l'entretien du verger, des rivières et autres tâches nécessaires. Ce poste sera attribué à Sandy-Lou Grimstone sur une base d'un plein temps (35 heures/semaine) qui sera réparti (1 semaine sur 2) avec la commune de Laroque de Fa sur la base d'une convention intercommunale. Le poste sera créé à partir du 1^{er} octobre 2016.

3. ARS : avis sur la délimitation des territoires

Le conseil municipal opte pour un conseil de santé découpé en 6 territoires.

4. Renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire

Le conseil municipal approuve les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire avec SIACI SAINT HONORE.

Le conseil municipal décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2017 au contrat d'assurance groupe et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

5. Questions diverses

La séance est levée à 22 h 00. Le maire, Claude CROS